RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 27774
Numéro SIREN : 824 305 528
Nom ou dénomination : AB RETAILING

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2017 sous le numéro de dépôt 84681

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 14-08-2017

N° DE DEPOT : 2017R084681

N° GESTION : 2016B27774

N° SIREN : 824305528

DENOMINATION : AB RETAILING

ADRESSE : 22 avenue de l'Opéra 75001 Paris

DATE D'ACTE : 07-06-2017

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Changement de président

AB RETAILING
SAS au capital de 5.000 €
Inscrite au RCS PARIS B 824 305 528
Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 07 JUIN 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE SEPT JUIN à DIX SEPT HEURES QUINZE.

L'actionnaire unique de la Sas AB RETAILING à savoir :

- La société AB HOLDING COMPAGNY,
 Propriétaire des 500 actions
 représentée par son Président la FINANCIERE AB MANAGMENT
 représentée par gérant unique, Monsieur Arnaud BRUILLON

Décide de statuer sur l'ordre du jour suivant :
- Démission du Président,
- Nomination du nouveau Président,
- Questions diverses.

La FINANCIERE AB MANAGMENT, Présidente, indique que suite au changement actionnaire unique qui est intervenu ce matin, elle démissionne de mon mandat de Président avec effet ce jour, et qu'il convient de nommer un nouveau Président.

PREMIERE RESOLUTION

L'Actionnaire unique prend acte de la démission de la Sarl FINANCIERE AB MANAGMENT, de son mandat de Président et nomme en ses lieu et place la Sas AB HOLDING COMPAGNY dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, et ce pour une durée indéterminée

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Actionnaire unique donne tout pouvoir au Président pour effectuer ou faire effectuer les formalités suites à la résolution qui précède.

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Actionnaire Unique.

Pour AB HOLDING COMPAGNY
Arnaud BRUILLON

